Document généré le 12 oct. 2024 05:30

Études internationales

Lord, Guy, *The French Budgetary Process*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1973, 217 p. + bibliographie et index.

André Bernard

Volume 5, numéro 3, 1974

URI : https://id.erudit.org/iderudit/700478ar
DOI : https://doi.org/10.7202/700478ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Bernard, A. (1974). Compte rendu de [Lord, Guy, *The French Budgetary Process*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1973, 217 p. + bibliographie et index.] *Études internationales*, *5*(3), 578–579. https://doi.org/10.7202/700478ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

élément. Dans ces domaines encore il conclut à la supériorité des économies allemande et française, tout en signalant un excès de prospérité. La masse de capitaux accumulés à Francfort ou à Paris peut engendrer des déséquilibres divers, surtout inciter à des spéculations sur les monnaies. Ainsi le dynamisme franco-germanique et la relative stagnation anglaise contribuent-ils aux crises qui secouent périodiquement le système monétaire international.

La valeur de cette étude apparaît tout au long de l'exposé. Elle se remarque aussi à la justesse de conclusions. Celles-ci, quoique tirées en 1968, demeurent toujours valables.

Jean-René CHOTARD

Histoire,
Université de Sherbrooke

LORD, Guy, *The French Budgetary Process*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1973, 217p. + bibliographie et index.

Les études publiées jusqu'ici sur le processus budgétaire français privilégiaient la perspective juridique. Les auteurs français, en effet, se sont beaucoup plus intéressés aux règles établies qu'aux comportements des acteurs engagés dans le processus budgétaire. En présentant, avec une analyse des règles établies, une étude assez poussée des comportements des acteurs engagés dans ce processus, l'ouvrage de Guy Lord apporte une contribution substantielle à la connaissance du processus budgétaire et à la connaissance de la vie politique de la France.

Cette contribution est d'autant plus significative que, parmi les manuels français consacrés aux finances publiques publiés avant 1970, *aucun* ne cite les ouvrages américains qui ont innové de ce point de vue, notamment *The Politics of the Budgetary Process* de Aaron Wildavsky, paru en 1964 chez Little Brown and Company.

L'ouvrage de Guy Lord apporte également une contribution importante à la littérature de langue anglaise consacrée à la politique et à l'administration de la France. En effet, *The French Budgetary Process* est le premier ouvrage publié en langue anglaise dans le domaine.

Cet ouvrage est une version légèrement modifiée d'une thèse de doctorat présentée à Oxford (Angleterre) en 1968. Cette thèse était le fruit d'une enquête (soixante entrevues) effectuée en 1966 et 1967 auprès de cadres supérieurs de l'administration et auprès de parlementaires, et complétée par une étude des documents. L'analyse concerne la période 1960–1967 et, plus particulièrement, les années budgétaires 1965, 1966 et 1967. La validité de l'analyse dépasse largement les cadres de la période étudiée, mais il faut tenir compte, en l'appliquant aux années récentes, de développements enregistrés après 1967 (régionalisation, rationalisation des choix budgétaires, changements dans le personnel politique, etc.).

L'ouvrage comporte trois parties principales : une description des cadres constitutionnels et réglementaires dans lesquels se déroule le processus budgétaire (18 pages), une présentation des acteurs du processus budgétaire et des fonctions qu'ils remplissent (83 pages) et une analyse des attitudes et des stratégies caractéristiques (67 pages). Le corps du texte est précédé d'un survol de l'évolution suivie par la procédure budgétaire française entre 1789 et 1959.

Guy Lord, dans cet ouvrage, répond à plusieurs questions auxquelles la réglementation (et les manuels qui ne font que la vulgariser) ne donne qu'une réponse partielle. Quelles sont les règles effectivement suivies ? Qui sont les acteurs principaux ? Quelles sont leurs fonctions ? Quand et comment interviennent-ils ? Quels sont leurs objectifs et quels moyens prennent-ils pour les réaliser ? En répondant à ces questions, Guy Lord confirme l'importance considérable des décisions budgétaires, car il montre que les décisions budgétaires expriment de façon particulière les relations de pouvoir et les priorités des décideurs. Par ailleurs, en situant certains éléments de son analyse dans une perspective comparative ou dans une perspective historique, Guy Lord arrive à déceler ce en quoi le processus budgétaire français des années 1960–1967 se distingue des expériences antérieures ou des expériences étrangères.

L'ouvrage s'appuie sur des exemples concrets et quelques études de cas. L'une de ces études de cas, d'ailleurs, met en lumière les

observations présentées dans les premiers chapitres. Il s'agit de l'exemple particulièrement intéressant d'une modification budgétaire qu'un rapporteur de commission (maire de Tours et député de l'Indre-et-Loire), le professeur Royer, réussit à imposer au gouvernement en 1966 relativement au financement des habitations à loyer modique (que Guy Lord appelle *cheap houses*). D'autres exemples concernent l'aide financière à l'industrie du papier et à la presse écrite, les rémunérations des sous-officiers, la construction des autoroutes, les pensions des anciens combattants, etc. Tous ces cas illustrent divers aspects du processus et apportent au texte une vivacité que l'on trouve rarement dans les ouvrages spécialisés.

L'ouvrage est complété par une série d'annexes, une bibliographie et un index. La bibliographie ne fait état que des principales études utilisées dans la préparation de l'ouvrage. C'est ainsi que, des quelque cent mentions que contient cette bibliographie, quatre seulement datent d'après 1968.

The French Budgetary Process est un ouvrage qui mérite l'attention des spécialistes de la vie politique et administrative française, aussi bien que celle des spécialistes de l'administration budgétaire de tous les pays.

André BERNARD

Département de science politique,
Université du Québec à Montréal

LEVITT, Morris and FELDBAUM, Eleanor G., *State and Local Government and Politics,* Holt, Rinehart and Winston of Canada Ltd., Toronto, 1973, 406p.

State and Local Government and Politics est un manuel préparé en fonction d'un cours sur les gouvernements locaux et d'États aux États-Unis. Afin de répondre au désir maintes fois exprimé par les étudiants de participer à l'élaboration des cours, le professeur Levitt a écrit et édité ce cours avec l'étudiante, Eleanor Feldbaum.

Pour analyser les différents systèmes de gouvernements les auteurs emploient la méthode *structural-functional* de G. A. Almond. Cependant l'approche d'Almond est un peu modifiée puisqu'il s'agit de l'étude des systèmes politiques intranationaux des États-Unis et non des systèmes internationaux.

La première partie de cette étude concerne les fondements des systèmes sub-nationaux aux États-Unis. Le premier chapitre est une analyse descriptive des formes et des structures des différents gouvernements et des institutions gouvernementales. Le deuxième examine les principales règles de ces systèmes fournies par les Constitutions des différents États et par les chartes locales.

La deuxième partie est composée des chapitres traitants de la fonction d'expression des intérêts politiques et celle du recrutement politique. Le troisième chapitre traite de l'articulation des intérêts individuels et le quatrième de l'articulation des intérêts collectifs. L'agrégation de ces intérêts est le sujet du cinquième chapitre et le sixième a pour thème la sélection des principaux acteurs politiques.

La dernière partie de l'ouvrage est constituée des types de satisfactions que le système politique fournit aux besoins et aux demandes. Les chapitres septième et huitième analysent la fonction législative tandis que le neuvième traite de la fonction exécutive. Enfin, le dixième s'occupe de la fonction judiciaire.

Ce livre constitue non seulement une excellente analyse des systèmes de gouvernements américains mais, dans chacun de ses chapitres il est riche des résultats de nombreuses enquêtes et de multiples exemples historiques. Ce livre intéressera non seulement les étudiants pour qui il a été fait, mais aussi les historiens de la politique américaine et tous ceux qui sont concernés par les sciences politiques. Un seul reproche : le titre *State and Local Government and Politics* porte un peu à confusion, on aurait dû ajouter : « *in United States of America* ».

Paul GAGNÉ

Philosophie,
Université du Québec à Trois-Rivières